



©freepik

Lutte contre le harcèlement : écouter et agir

ARNAUD MICHEL

C'est une problématique qui touche malheureusement toutes les écoles : le harcèlement scolaire. Selon des chiffres parus dans Les cahiers de recherche du Girsef, environ un élève sur cinq serait concerné par cette forme de violence entre élèves. Un phénomène loin d'être négligeable donc.

Cependant, pour Bruno Humbeek, psychopédagogue et spécialiste des questions de violences scolaires, mettre des chiffres derrière cette problématique n'est pas pertinent. « Dans une situation de harcèlement, il n'y a pas que le harcelé et le harceleur. Il y a tous les « spectateurs » autour. Souvent cela implique la classe complète. » Il est donc très difficile de chiffrer une proportion de jeunes concernés.

Pour le spécialiste, les termes utilisés sont importants. Il préfère parler de « gestion du climat de classe ». « C'est ça qui est important. Gérer et travailler sur le climat au sein d'un groupe avant que la situation ne dégénère. »

Il insiste par ailleurs sur la nécessaire prise en compte du cyber-harcèlement. « On ne peut plus le séparer du harcè-

lement « classique ». Le sentiment d'anéantissement vécu augmente encore plus le sentiment d'impuissance. Car la continuité du cyber-harcèlement au-delà de l'école n'est pas le seul danger. Il est également plus virulent. Il n'y a pas toujours de signes avant-coureurs.

Il est très rapide et on peut arriver très vite, sans rien voir venir, à des situations extrêmes comme des suicides. Le harcèlement met, quant à lui, plus de temps à s'installer. »

David Plisnier est le fondateur et le coordinateur du Centre de Référence et d'Intervention Harcèlement (CRIH), une association unique en Wallonie de soutien, d'accompagnement et de formation active dans les régions de La Louvière, Soignies et Charleroi. « Nous avons trois grands axes de travail. Le premier est l'intervention. L'objectif est

de casser la dynamique de harcèlement. C'est la première demande des enfants harcelés. »

Il nous explique également les mécanismes qui se cachent derrière le harcèlement. « L'auteur recherche souvent la reconnaissance et la valorisation. » Pour lui, comme pour Bruno Humbeek, la dynamique de groupe est un élément sur lequel il est crucial d'agir. Dans ce genre de situations, il n'y a pas uniquement d'un côté le harcelé et de l'autre, le harceleur. « Si le groupe rigole face à des faits, le harceleur continuera. S'il est désapprouvé, il y a de grandes chances qu'il arrête. Les témoins de harcèlement ont un grand rôle à jouer car c'est le groupe le plus nombreux. Ce sont eux qui ont le pouvoir de modifier la dynamique. »

Dans les cas plus lourds, comme de la porno-divulgaration, des tentatives de suicide,... lors desquelles des procédures d'urgence sont à mettre en place, le



Harcèlement

CRIH travaille en partenariat avec la police et des psychologues, notamment. Le centre de référence adopte une approche psycho-socio-juridique. « C'est le deuxième axe de notre travail », explique David Plisnier. « Nous pouvons proposer un suivi psy à l'enfant-cible mais également à la fratrie qui est également touchée. Nous avons un rôle de courroie de transmission entre les parents, l'école, le PMS. Il peut arriver que les relations se tendent entre ces parties, à raison ou non, sous le coup de la colère, de la peur, de l'impuissance. Nous essayons donc de remettre de la communication grâce à notre position plus neutre. Enfin, nous conseillons juridiquement les parents sur que faire dans ces situations, comme porter plainte, par exemple. »



Dernier volet d'action, et non des moindres : la formation et l'accompagnement des écoles et des centres PMS. « Nous accompagnons les écoles dans la création de cellules bien-être, par exemple. Nous formons les personnes en charge de ces problématiques. » Mais pour David Plisnier, il faut aller plus loin. « La formation seule, c'est trop peu. Passer de la théorie à la pratique est difficile. » Pour cette raison, le CRIH propose de la supervision et de la pratique encadrée. « Après le volet formation, on co-intervient lors de cas concrets, pendant une période déterminée. L'objectif est de montrer comment mettre en pratique ce qui a été appris. »

Le CRIH espère pouvoir se déployer au-delà de sa zone d'action actuelle. « Les moyens sont insuffisants. Nous avons dû réduire notre zone car les demandes étaient trop nombreuses par rapport à nos ressources. Nous essayons de rencontrer les différents cabinets ministériels compétents en Fédération Wallonie-Bruxelles, en Région wallonne et aussi en Région Bruxelloise pour élargir les possibilités. » Le subside octroyé par la Fédération Wallonie-Bruxelles est passé de 135.000 à 50.000€. Insuffisant pour mener à bien les missions du CRIH qui cherche donc d'autres sources de financement.

Des missions de formation, Bruno Humbeeck en réalise également beaucoup. « Il y a une prise de conscience évidente de la part des pouvoirs publics mais il y a un manque de moyens tout aussi évident. Si je me fie à mon expérience et au nombre important d'écoles qui ont envie de bouger, je peux dire que le phénomène est réellement pris en compte

dans les écoles. Lors des conférences que je donne en dehors des heures de travail, je demande s'il y a des enseignants et des directeurs dans la salle. Je peux vous dire qu'ils sont énormément à prendre sur leur temps personnel pour s'informer sur le sujet. Je voudrais que les parents se rendent compte qu'ils ne sont pas indifférents, au contraire. »

Pour les deux spécialistes, une chose est sûre. « Si on veut éviter qu'un élève s'enferme dans un sentiment d'impuissance, l'école et les parents doivent être mieux outillés pour montrer qu'ils agissent », insiste Bruno Humbeeck. « Donner à l'enfant ou à l'ado des conseils du type « répons du tac-au-tac, ne te laisse pas atteindre, ou encore enlève-toi des réseaux sociaux » ne va faire que le culpabiliser davantage car cela va lui donner l'impression qu'il a cherché la situation ou qu'il n'est pas capable de la gérer. Or ce sont les institutions qui doivent agir. Les enfants doivent avoir confiance en elles et dans le mécanisme de la démocratie. L'école est un lieu qui doit faire société et où l'on construit le vivre-ensemble. » Et David Plisnier de conclure : « Un enfant victime de harcèlement a besoin de deux choses : qu'on l'écoute et que les adultes agissent. L'un ne va pas sans l'autre. » ■



©freepik

La méthode RAIN pour diagnostiquer

Le terme harcèlement est parfois utilisé à mauvais escient. « Parfois, on met le mot harcèlement sur des situations qui n'en sont pas, même si elles n'en sont pas moins graves. À l'inverse, on n'ose parfois pas employer le terme alors que cela s'avère nécessaire », explique David Plisnier, coordinateur du CRIH.

Pour réaliser le bon diagnostic, il existe, parmi d'autres, la méthode RAIN que nous détaille David Plisnier. « R comme répétition. A comme asymétrie. Un cas de harcèlement présente une relation dominant-dominé, c'est différent d'un conflit. I comme intentionnalité. Il doit y avoir une intention de faire mal, d'être méchant. Et N comme nuisance. Dès qu'un enfant dit " ce que les autres font, ça ne me va pas ", on est dans la nuisance. Même si elle ne semble pas grave au départ, cela peut et va souvent empirer. » ■ AM

Feel : une app d'entraide pour prévenir le harcèlement

ARNAUD MICHEL

Depuis quelques mois, l'application « Feel » est proposée aux écoles. Cet outil est un réseau social d'entraide et de bienveillance. L'objectif étant d'obtenir des remerciements plutôt que des « j'aime ».

Guillaume Vilain est l'instigateur de cette application. « J'ai été instituteur durant 18 ans. J'ai arrêté il y a environ 2 ans. Je me suis lancé dans ce projet en réfléchissant et en le construisant avec les acteurs. Nous nous sommes demandé quels étaient les besoins des jeunes. »

Cette jeune application est en constante évolution. « Nous améliorons le concept avec l'apport des jeunes. L'objectif est de prendre le problème à la source avant qu'il ne dégénère », explique encore M. Vilain.

Concrètement, l'application permet aux jeunes de 11 à 25 ans de témoigner, anonymement ou pas, de situations vécues, de déposer sur la façon dont ils se sentent ou sur des événements qu'ils

ont vécus. À partir d'une publication, les autres jeunes peuvent alors les aider, les conseiller ou encore témoigner d'une situation similaire.

Que se passe-t-il lorsqu'un élève fait part d'une situation grave ? « On passe alors du virtuel au réel. On relie vers l'humain qui prend le relais. S'il le demande,

nous retournons vers l'école. Nous avons également une équipe composée d'un psychologue externe et de psychologues retraités qui donnent de leur temps. » En cas d'urgence, il sera toujours nécessaire d'appeler les secours via le numéro 112. « Feel » n'a pas vocation à traiter les urgences.

Et quid des éventuels débordements ? « Nous avons intégré une intelligence artificielle qui modère de manière très stricte et peut exclure un utilisateur si besoin », explique Guillaume Vilain.

Une application encore jeune qui, si elle a le mérite de prendre le phénomène du harcèlement à bras-le-corps, devra encore faire l'objet d'une évaluation lorsque le recul nécessaire sur son utilisation le permettra. ■ **AM**



Sur le terrain, bon nombre d'actions sont entreprises

Au Collège Don Bosco de Woluwe-Saint-Lambert, plusieurs initiatives sont mises sur pied pour lutter contre le harcèlement. « Une team bien vivre ensemble a été créée, composée essentiellement d'enseignants. Elle offre un espace de parole régulé et permet des interventions en classe. Elle adapte ses animations en fonction de l'âge des jeunes car les problématiques sont différentes », débute Laurent Pléтинckx, le directeur. « Il y a un aspect prévention et un autre d'intervention. Des conférences ont été organisées pour les enfants et les parents avec l'intervention de Bruno Humbeek avec un prolongement pour les enseignants lors de journées pédagogiques. »

Le Collège expérimente également depuis cette année l'application « Feel » (voir plus haut). « Nous sommes assez séduits par l'outil. Il utilise le langage des jeunes, il leur permet de déposer, d'échanger autour des émotions. Et l'app garantit l'anonymat. » Si depuis son implémentation les cas de harcèlement sont très limités, il n'y a pas encore le recul nécessaire pour affirmer avec certitude de l'apport essentiel de l'application. « Un bilan est prévu avec la société. »

Au-delà de ces initiatives, Laurent Pléтинckx rappelle que le rôle de l'école est essentiellement préventif. « Nous sommes peu outillés pour lutter contre les dangers des réseaux sociaux. C'est pour cela que la communication avec les parents est primordiale pour les emmener avec nous dans le projet. »

Autre établissement scolaire, autre application mais même objectif. Aux Ursulines à Mons, on utilise l'application « Cyber Help » depuis quelques années. « C'est une initiative de la Ville de Mons », débute Laurence Descamps, direc-

trice de l'Institut de la Sainte-Famille. « Nous avons suivi une série de formations avec Bruno Humbeek et une présentation de l'app. »

Concrètement, si un élève voit des photos et/ou commentaires moqueurs, négatifs ou insultants, il peut cliquer sur une icône qui fera une capture d'écran, transmise à l'équipe éducative qui pourra intervenir.

À Mons, le système repose sur une équipe d'élèves ambassadeurs. « En 4^e secondaire, les élèves sont formés. En 5^e, ils se perfectionnent et en rhéto, ils forment eux-mêmes les 4^e et animent des tables de discussion, par exemple. On s'est dit qu'un jeune harcelé irait plus facilement vers un autre élève. Des campagnes de prévention sont également menées dès la 1^{re}. Plus globalement, des activités adaptées à chaque niveau sont mises en place. » ■ **AM**

Pour les Centres PMS, des collaborations multiples indispensables

La place des CPMS face aux questions que pose la thématique du harcèlement était au centre du débat d'une table de discussion dans le cadre de l'Assemblée des représentants du personnel des Centres psycho-médico-sociaux (CPMS) libres en mars dernier. Il en ressort, comme pour bon nombre d'autres sujets, qu'une bonne articulation entre les écoles et les CPMS est primordiale pour appréhender de manière la plus efficace possible cette problématique.

Les CPMS doivent-ils ou peuvent-ils s'emparer de cette question ? Gengoux Gomez, directeur adjoint pour les Centres PMS au SeGEC et président du Conseil supérieur des Centres PMS nous apporte un début de réponse. « Au niveau de la prévention et de la gestion de la violence et du harcèlement, l'école est l'acteur principal visé par les différentes campagnes de la ministre

Désir. Et il est logique que cela soit comme ça. Ces thématiques sont reprises dans de nombreux plans de pilotage des écoles et le décret intersectoriel de 2013 plaçait déjà le chef d'établissement à la manœuvre. »

Cependant, les Centres PMS sont eux aussi concernés par ces sujets, notamment au regard de la première mission que leur confie leur décret de 2006 : « promouvoir les conditions psychologiques, psycho-pédagogiques, médicales et sociales qui offrent à l'élève les meilleures chances de développer harmonieusement sa personnalité et de le préparer à assumer son rôle de citoyen autonome et responsable et à prendre une place active dans la vie sociale, culturelle et économique. »

« Du fait de leur présence sur le terrain de l'école, les agents PMS reçoivent aussi des demandes individuelles liées à des situations de harcèlement. Enseignants, éducateurs et agents PMS doivent pouvoir tous réagir et assurer entre eux une bonne communication », poursuit M. Gomez. « Les équipes PMS peuvent venir soutenir les équipes éducatives au niveau de la prévention, accompagner des élèves, mais aussi être en relation avec les parents. Car ceux-ci peuvent être apeurés, en colère ou démunis dans ce genre de situation et il faut pouvoir travailler avec eux aussi. »

Pour conclure, Gengoux Gomez insiste sur un point. « Nous sommes des généralistes. Bien sûr, il nous arrive d'accompagner un élève pendant un temps plus ou moins long – et d'autant plus depuis que la deuxième ligne est ultra-saturée. Mais pour le harcèlement, comme pour pas mal d'autres thématiques, quand on se trouve face à une situation d'extrême urgence ou de crise aiguë, il est nécessaire de pouvoir faire appel à des spécialistes externes. » ■ **AM**



©freepik